

## COMMUNE DE HAUTEFOND

### Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 20 Juin 2014

*Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFOND, dûment convoqué en date du cinq juin deux mille quatorze, s'est réuni le vendredi vingt juin deux mille quatorze, à dix heures trente sous la présidence de Monsieur Dominique NUGUE, maire.*

**Etaient présents** : Monsieur NUGUE Dominique, maire ;  
Messieurs QUELIN Christian et BOUCHOT Gilbert, adjoints ;  
Mesdames AUMEUNIER Raphaële et VUILLEMIN Françoise ;  
Messieurs EMORINE Frédéric, GRISARD Laurent, RAY Cyril et RIZARD Emmanuel, conseillers municipaux.

**Etaient absents excusés** : Madame SALLIEN Delphine et RAY Dominique.

#### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- Approuve les comptes rendus des séances du 7 mai 2014.
- Prend acte des résultats des élections des délégués aux élections sénatoriales,
- Approuve le Rapport Prix Qualité du Service d'assainissement 2013,

#### **Affaires et Questions diverses**

- Le sénateur Philippe EMORINE souhaite rencontrer le conseil municipal.
- M. PELLENARD René sera contacté pour savoir s'il est intéressé par l'achat du foin sur la parcelle où se trouve la station d'assainissement collectif.
- La Communauté de Communes souhaite uniformiser les conditions d'accès aux colis et repas des anciens. La commune prendra à sa charge les personnes hors critères communautaires.
- Le poteau de la ligne électrique sur la propriété de M. COELHO a été remplacé.
- La société d'entretien du réseau d'éclairage public n'a pas encore remplacé l'ampoule défectueuse sur le Zone artisanale
- Divers fossés seront créés le long des routes.
- Lors de la réunion de la Communauté de communes, il a été décidé d'augmenter les tarifs de la piscine et de l'Ecole de Musique, de différer les projets d'investissements économiques sur la zone de l'aéroport de Saint Yan, de remplacer l'apport des déchets verts en déchetterie par un dépôt au quai de compostage à bons vins par les habitants.
- La demande de report d'application d'un versement direct de la contribution SDIS par les communes aux Services Incendie a été refusée.
- La création d'un centre de loisirs communautaire est en projet.

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,  
Monsieur le Maire lève la séance à vingt deux heures.*

*Le Maire,  
Dominique NUGUE.*